



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département : Landes

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GAMARDE LES BAINS

Séance du 17 octobre 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

l'an deux mille vingt quatre  
et le 17 octobre

à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jérôme Curutchet, maire.

**Présents :** Mmes Sophie Despériès, Isabelle Dugène, Nathalie Garein, Solange Lassalle, Maryse Lespez, et Mrs Jean-Marc Castets, Patrick Dupreuilh, Denis Lacape, Julien Lageste et Adelino Machado

**Excusés :** Mme Camille Dulamon et M. Pierre Lanquetin

**Absents :** Mmes Patricia Roudaut et Céline Villenave

**Procurations :** Camille Dulamon à Jérôme Curutchet

**Secrétaire de séance :** Julien Lageste

Date de la convocation  
10.10.2024

Date d'affichage  
10.10.2024

Objet de la délibération

Demande de subvention  
exceptionnelle

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'Association Gamardaïse de Modélisme Ferroviaire demandant une subvention exceptionnelle de 200 € pour couvrir une partie des frais engendrés par l'organisation d'un salon régional du modélisme qui aura lieu les 16 et 17 novembre prochains.

**Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, DECIDE :**

- D'accorder la subvention exceptionnelle de 200 € à l'Association Gamardaïse de Modélisme Ferroviaire pour l'organisation d'un salon régional du modélisme
- De charger Monsieur le Maire de mandater cette somme dans les meilleurs délais.

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le  
  
22 octobre 2024  
  
Et publication du  
  
22 octobre 2024

Secrétaire de séance,  
Julien LAGESTE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
J. CURUTCHET, Maire

